

COMMUNE DE

TORSAC AR Prefecture

16410 TORSAC 20250721-D2025422-DE
Reçu le 13/08/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

délibération :
D_2025_42_2

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 21 juillet à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 10 Juillet 2025

Présents : 11

Présents : BREARD Catherine, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, TARDY Marie-Line, SURGET Chantal, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, DEPIT NAUZIN Caroline, HENRI Audrey

Votants : 13

Pouvoirs :

VARAS-DIARRA Catherine a donné pouvoir à SAUMON Didier
JORAT David a donné pouvoir à PERONNAUD Thierry

Objet : Garderie scolaire

Absent(s) : VARAS-DIARRA Catherine, GREGOIRE Hervé, LABUSSIÈRE Patricia, JORAT David

Secrétaire de Séance : Caroline DEPIT NAUZIN

Considérant que la garderie du soir est assurée de 16h30 à 18 h30, Madame Le Maire expose au conseil municipal qu'elle a été sollicitée par une personne qui souhaite, pour répondre à des contraintes professionnelles, que la garderie soit prolongée jusqu'à 18h45.

Après échanges, les élus proposent que l'horaire de fermeture soit porté à 19 heures sans évolution des tarifs. Une réorganisation du planning sera faite en ce sens en gardant le même nombre d'heures pour les salariés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présente, décide qu'à compter de la prochaine rentrée de septembre 2025, l'heure de fermeture de la garderie scolaire du soir soit portée à 19 heures.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD



Emis le 21/07/2025, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le
Affiché le.....13 AOUT 2025